

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du
26/06/2025 – Arrêt du PLUiH

Les Servitudes d'Utilité Publique (SUP) sont listées, par décret en Conseil d'État, [en annexe du livre 1er du code de l'urbanisme](#).

Sont présentes sur le territoire les SUP suivantes :

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

1. Patrimoine naturel

Nom de la servitude	Communes concernées	Gestionnaire de la servitude
A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau (Article L. 215-4 du code de l'environnement ; Article L. 151-37-1 du code rural et de la pêche maritime ; IV de l'article L. 211-7 du code de l'environnement)	Saint Péray (ruisseau de Hongrie) Charmes sur Rhône (l'Embroye)	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Ardèche Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche 2, place Simone Veil 07000 PRIVAS CEDEX
AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles (articles L. 1321-2 et R. 1321-13 du code de la santé publique ; articles L. 1322-3 à L. 1322-13 du code de la santé publique)	Boffres Cornas Charmes-sur-Rhône Guilherand-Granges Saint-Georges-les-Bains Saint-Péray Soyons Toulaud	Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes Délégation Départementale de l'Ardèche Avenue du Moulin de Madame BP 715 - 07007 PRIVAS CEDEX
A9 - Zones agricoles protégées (article L. 112-2 du code rural et de la pêche maritime)	Cornas	

2. Patrimoine culturel

Nom de la servitude	Communes concernées	Gestionnaire de la servitude
AC1 - Servitudes relatives aux monuments historiques (immeubles classés et inscrits, abords des monuments historiques) (articles L. 621-1 et suivants du code du patrimoine ; articles L. 621-30 à L. 621-32 du code du patrimoine)	Boffres : Château de Faugs, Guilherand-Granges et Saint Péray : Ruines du Château de Crussol Saint Romain de Lerps et Chateaubourg : Tour Soyons : Tour Penchée et Grotte de Néron Toulaud et Saint Péray : Ruines de murailles romaines	Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône Alpes Le Grenier d'abondance 6 quai Saint Vincent 69001 LYON
AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés (articles L.341-1 à L.341-15-1 du code de l'environnement)	Saint Romain de Lerps - Sommet du Pic de Saint-Romain Guilherand-Granges Saint Péray - Ruines et abords du Château de Crussol	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes 5 Place Jules Ferry 69006 LYON

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et certains équipements

1. Énergie

Nom de la servitude	Communes concernées	Gestionnaire de la servitude
I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité (articles L. 323-3 à L. 323-10 du code de l'énergie) ♦ Communications	Chateaubourg Cornas Guilherand-Granges Saint Georges les Bains Saint-Péray, Saint Romain de Lerps Saint Sylvestre Soyons Toulaud	RTE Groupe Maintenance Réseaux Dauphiné 73 rue du Progrès 38176 Seyssinet-Pariset
EL3 - Servitudes de halage et de marchepied (articles L. 2131-2 et L. 2131-3 du code général de la propriété des personnes publiques)	Charmes-sur-Rhône, Chateaubourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint Georges les Bains, Saint-Péray Soyons	Service Navigation Rhône- Saône 2 rue de la Quarantaine 69321 LYON CEDEX 05
T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire (articles L. 2231-1 à L. 2231-9 du code des transports)	Charmes-sur-Rhône, Chateaubourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint Georges les Bains, Saint-Péray Soyons	SNCF RESEAU Direction territoriale Auvergne-Rhône- Alpes 78 rue de la Villette 69425 Lyon Cedex 03 et SNCF Immobilier -Direction immobilière territoriale Sud Est Campus INCITY 116, cours Lafayette 69003 Lyon
EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations (article L. 122-2 du code de la voirie routière ; article L. 151-3 du code de la voirie routière ; article L. 152-1 du code de la voirie routière)	Soyons	Département de l'Ardèche Direction des Routes et des Mobilités ZI La Lombardière 07104 ANNONAY

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

1. Sécurité publique

Nom de la servitude	Communes concernées	Gestionnaire de la servitude
PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP (articles L.562-1 à L.562-9 du code de l'environnement, article L. 174-5 du code minier)	Charmes-sur-Rhône Chateaubourg Cornas Guilherand-Granges Saint Georges les Bains Saint Péray Soyons	Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche Service Urbanisme et Territoire Prévention des risques 2 Place Simone Veil 07000 PRIVAS